



Atelier de lancement officiel de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF) au Sénégal

RAPPORT ATELIER NATIONAL :



Décembre, 2013

Table des matières

1. Contexte.....	3
2. Organisation et déroulement de l’atelier.....	3
2.1. Les allocutions.....	3
2.2. L’installation du comité national de pilotage de l’AIAF-Sénégal	7
2.2.1. Enjeux et contexte de l’agriculture familiale.....	7
2.2.2. Rappel sur le processus ayant conduit à la déclaration de l’AIAF	8
2.3. Le lancement de l’observatoire national des exploitations familiales	12
2.4. Synthèse des échanges et perspectives.....	14
ANNEXES	16

1. Contexte.

Le CNCR, en collaboration avec La société civile et la FAO, a organisé le Mardi 17 Décembre 2013 à la Maison de la Culture Doutra Seck, à Dakar, le Lancement de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF-2014). L'atelier a regroupé plus de cent vingt personnes venues des fédérations membres, d'institutions de la République, des services étatiques, d'ONG, de structures partenaires au développement, du secteur privé, de la société civile et de la presse.

L'objectif de cet atelier était, en partant des enjeux de l'AIAF, de s'accorder sur les approches et démarches à privilégier pour promouvoir le rôle, la place et la contribution de l'Agriculture Familiale dans la création de richesses et dans l'éradication de la faim et à la réduction de la pauvreté et aussi de plaider pour la mise en œuvre de véritables politiques actives en faveur du développement durable des systèmes agricoles basés sur la cellule familiale. À cette fin, un comité chargé de piloter le processus et de réfléchir sur les mécanismes de mise en œuvre des activités du comité a été mis en place.

L'atelier a de plus été mis à profit, en collaboration avec le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest), pour poser les premiers jalons de l'AIAF au Sénégal par le lancement de l'observatoire national des exploitations familiales qui constitue un outil de prise de décision de l'exploitation familiale et un instrument pour mieux lui rendre des services.

2. Organisation et déroulement de l'atelier.

L'atelier est organisé en 4 temps : (i) les allocutions (ouverture et clôture), (ii) l'installation du comité national de pilotage de l'AIAF-Sénégal, (iii) le lancement de l'observatoire national des exploitations familiales et (iv) la synthèse des échanges et les perspectives.

2.1. Les allocutions

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les participants, M. Samba Gueye, le Président du CNCR a adressé ses remerciements, au nom de la société civile et des organisations paysannes du Sénégal ainsi que celles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), à l'Organisation des Nations Unies de déclarer l'année 2014, année internationale de l'agriculture familiale. Cela, dit-il témoigne leur reconnaissance à l'agriculture familiale qui fournit la majeure partie de la production agricole mondiale et joue un rôle essentiel en termes de création d'emploi et de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.



Après avoir rappelé le caractère multifonctionnel qui singularise l'exploitation familiale, il est revenu sur l'importance qu'on devrait accorder à l'année 2014 qui représente une

opportunité pour porter le débat devant les politiques et engager le dialogue politique pour : (i) Sensibiliser, informer, mobiliser et communiquer sur les enjeux et mécanismes de prise en compte des propositions paysannes dans les politiques publiques ; (ii) Convaincre sur la nécessité d'une coopération multi-échelle et multi-acteurs afin de renforcer la compréhension des enjeux de l'Agriculture Familiale au service de l'autonomie et de la sécurité alimentaire ; (iii) Promouvoir le rôle, la place et la contribution de l'Agriculture Familiale dans la création de richesses et la réduction de la pauvreté et enfin (iv) Faire connaître le rôle des organisations paysannes dans les processus de formulation des politiques publiques.

Pour y arriver, le CNCR en collaboration avec la société civile et l'appui des services technique, compte, avec le soutien du ROPPA, s'appuyer sur l'observatoire national des exploitations familiales dont l'objectif est de renforcer le niveau de connaissance sur l'exploitation familiale, assurer la fonction d'anticipation, de veille et d'alerte sur les évolutions du contexte et enfin de construire les argumentaires afin de formuler des propositions fiables de plaidoyer en faveur de l'exploitation familiale.

C'est la raison pour laquelle, il a réitéré le soutien du mouvement paysan ainsi que la société civile et invité le gouvernement à augmenter les investissements en faveur de l'Agriculture Familiale.

Madame Mariam Sow, au nom de la société civile, après avoir remercié le CNCR et le comité d'initiative pour la préparation et l'organisation de la journée, est revenue sur l'attention particulière qu'il faudra donner à l'année 2014 dans la reconnaissance et la promotion de l'agriculture familiale. En effet, malgré le consensus sur la contribution et le rôle de l'agriculture familiale dans la création de richesse et de la préservation des ressources naturelles, elle reste confrontée à des contraintes



majeures telles que : (i) le financement adapté, (ii) la commercialisation, (iii) la faiblesse des investissements structurants et (iv) l'insécurité foncière. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, la société civile reste engagée et invite à plus de synergie et de collaboration entre tous les acteurs du pays (société civile, Etat et secteur privé) pour un soutien au développement de l'agriculture familiale. Des alliances fortes sont nécessaires entre producteurs, consommateurs, chercheurs tout comme un partenariat public-privé basé sur une reconnaissance mutuelle.

C'est dans ce sens qu'elle a invité l'Etat à s'engager davantage à côté de la société paysanne et de la société civile à accompagner ce modèle de production et à développer des politiques qui prennent plus en compte la place et le rôle important de l'agriculture familiale. Elle a terminé en lançant un appel à donner la priorité au développement du potentiel des exploitations familiales agricoles et à augmenter les investissements publics dans l'agriculture et le développement rural notamment à travers la recherche, les aménagements, la maîtrise de l'eau, les infrastructures et les financements. Pour se faire, l'Etat devra protéger les droits des producteurs de l'Agriculture familiale et

sécuriser les générations futures grâce à un mode de gestion durable des ressources naturelles notamment foncière.

Pour sa part, le représentant du ROPPA, Mr Gnassingbé Sanou Assinarou est revenu sur toute l'importance que le ROPPA attache à la célébration de l'année internationale de l'agriculture familiale. C'est pourquoi d'ailleurs, au-delà de la commémoration dans les différents pays membres, le ROPPA compte marquer cette célébration par l'organisation d'un événement sous régional prévu à Bamako au Mali en 2014.



C'est donc naturellement, selon lui, que le lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale, qu'on a fait coïncider avec celui de l'observatoire nationale des exploitations familiales au Sénégal, prend tout son sens. En effet, dès sa création, le ROPPA a opté pour la mise en place d'un observatoire régional afin de favoriser la prise de décision au niveau des exploitations familiales, d'améliorer ses services à ses membres et de renforcer son plaidoyer politique. En rappel, l'observatoire des exploitations familiales est un outil d'aide à la décision qui produira des connaissances sur les exploitations familiales permettant entre autre, la facilitation du dialogue politique, le suivi conseil des exploitations familiales, le suivi des services développés aux exploitations familiales pour ne citer que cela.

C'est dire donc que le mouvement paysan, tant national que ouest africain, va disposer dorénavant de données pour la construction d'argumentaires solides et de propositions crédibles de plaidoyer afin de remettre l'agriculture familiale au centre des politiques publiques.

Il a terminé son propos en sollicitant l'engagement de tous les partenaires pour leur rôle combien déterminant pour la réussite de cet événement non sans remercier une fois de plus le gouvernement Sénégalais pour son engagement et sa volonté manifeste d'accompagner le mouvement paysan et la société civile dans cette dynamique.

Monsieur Vincent Martin, représentant résidant de la FAO, quant à lui, a axé son intervention sur le caractère prioritaire de la thématique pour son institution qui a mis le dialogue avec les organisations de producteurs, piliers de l'agriculture familiale, au cœur de sa nouvelle stratégie de dialogue renforcé avec les partenaires de la société civile. De ce point de vue, le renforcement de l'agriculture familiale représente un défi majeur au vu de la situation alimentaire et nutritionnelle instable en Afrique de l'Ouest et au Sahel, résultat entre autre d'un sous-investissement dans le secteur de l'agriculture.



Pour sa part, la FAO est prête à renforcer le dialogue au travers de partenariats stratégiques avec les organisations représentatives du monde agricole car, selon lui, elles sont les acteurs clés pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, et l'atteinte de la sécurité alimentaire de façon durable.

C'est pourquoi dira-t-il, en accompagnement du gouvernement du Sénégal et plus particulièrement du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et de son programme le PRACAS, la FAO souhaite soutenir l'idée d'un partenariat renforcé avec les organisations représentatives du monde agricole, dans la capitalisation des leçons apprises et les bonnes pratiques de résilience; l'approche de réduction des risques de catastrophes ; une meilleure intégration des femmes et des jeunes aux services et aux bénéfices fournis par les organisations représentatives du monde agricole et enfin la capitalisation et le développement de partenariats innovants en matière de structuration de l'agriculture familiale.

Il a souhaité que l'atelier de lancement et les futures réunions du Comité National qui doivent s'organiser dès le début de l'année 2014 permettent de dégager des axes de partenariats stratégiques ainsi que des actions concrètes à mener ensemble avec vous représentants des organisations d'agriculteurs et d'agricultrices comme acteurs (actrices) clés, l'Etat du Sénégal, les autorités locales et régionales, la recherche, les acteurs du développement et les Partenaires Techniques et Financiers.

Il a terminé son propos, avant de souhaiter pleins succès aux travaux, en rappelant qu'investir dans une agriculture familiale structurée autour d'organisations de producteurs (trices) fortes et bien gouvernées constitue une réponse adéquate au développement d'une agriculture durable et performante.

Il est ressorti des propos du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Monsieur Papa Abdoulaye Seck, que pour le Gouvernement du Sénégal, les exploitations familiales ont de très bonnes raisons d'exister, de très bonnes raisons de se moderniser, de très bonnes raisons de prospérer et de très bonnes raisons d'amplifier leurs contributions pour l'avènement d'une agriculture Sénégalaise plus forte.



Cela signifie, selon lui que le Gouvernement n'est pas au stade de compréhension du rôle de l'agriculture familiale mais cherche plutôt comment mettre en communion nos efforts, nos intelligences et nos moyens pour que les exploitations familiales contribuent conséquemment à l'avènement d'une autre agriculture sénégalaise. Cependant, il a tenu à préciser que pour le Gouvernement, l'heure n'est pas au choix à opérer entre Agriculture Familiale et Agro Business mais plutôt à une mise en synergie de ces deux types d'exploitation dans le sens bien compris des intérêts des populations sénégalaises.

Auparavant, il a tenu à souligner tout le plaisir de présider cette rencontre qui consacre le lancement et la mise en place du comité national de pilotage des activités commémorant la célébration de l'année internationale de l'agriculture familiale en 2014.

La cérémonie de clôture a été présidée par le Ministre de la Pêche et des Affaires Maritimes, Monsieur Haïdar El Ali. Il a axé son propos sur la nécessité de préserver l'écosystème qu'il soit terrestre ou maritime car dit-il, c'est l'outil de travail des producteurs. Selon lui, la situation est vraiment alarmante si l'on en juge par toutes les surfaces de la région de Kédougou données en exploration à l'exploitation minière sans compter les phosphates. Il est donc, du devoir de tout un chacun d'œuvrer à la préservation des écosystèmes.



Il a aussi exhorté, les acteurs, à aller au-delà du discours et à poser des actes concrets en essayant autant que possible de repenser les façons de faire notamment en produisant durablement, en équilibre, comme les fermes du Brésil qui sont polyvalentes, et en s'inspirant des Vietnamiens qui cultivent du riz et essaient des larves de poissons dans la mangrove pour lutter contre l'avancée du sel.

2.2. L'installation du comité national de pilotage de l'AIAF-Sénégal

2.2.1. Enjeux et contexte de l'agriculture familiale

La présentation a été faite par Mr. Cheikh Oumar Bâ de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR). Elle a été axée autour de la clarification de ce que l'on entend par agriculture familiale, les opportunités pour le Sénégal dans la célébration de l'année internationale, les enjeux et les défis pour cette agriculture et enfin les conditions d'une modernisation de l'agriculture familiale.



La célébration de l'AIAF au Sénégal constitue une opportunité pour le mouvement paysan et la société civile dans ce sens qu'elle devrait permettre de rendre visible la place et le rôle des exploitations familiales dans l'atteinte de la sécurité et de la souveraineté alimentaire, alimenter le plaidoyer et contribuer à l'élaboration de propositions pour des politiques agricoles et rurales plus inclusives.

De ce point de vue, elle devra relever les défis liés à (i) l'amélioration de la productivité des exploitations en tenant compte des fonctions complémentaires qu'elles assurent (production agro-sylvo-pastorale, production non agricole, consommation familiale, création d'emplois, gestion du terroir et transmission de connaissances et de valeurs sociales), (ii) la gestion de l'espace, le renouvellement des ressources naturelles et l'assurance du progrès de leurs performances et de leur reproduction et enfin (iii) la construction d'un tissu économique et social qui stimule ces progrès et améliore les conditions de vie et de travail.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer les propositions de transformations de l'agriculture en modernisant les exploitations agricoles à travers : (a) le développement de chaînes de

valeurs porteuses, (b) l'amélioration du capital humain et (c) l'amélioration du capital social par le renforcement des capacités et la gouvernance des OP.

Il a terminé son intervention: (1) en invitant la société civile toute entière à faire de l'année internationale une opportunité de dialogue et de concertation entre tous les acteurs, (2) en faisant comprendre que l'agriculture n'est pas le seul mode de production et (3) en rappelant que l'agriculture familiale, eu égard à son rôle économique, social et culturel, devrait être au cœur des politiques publiques.

2.2.2. Rappel sur le processus ayant conduit à la déclaration de l'AIAF

Il a été fait par Mr. Yoro Idrissa Thioye du CNCR.

Après avoir présenté les justificatifs de la campagne et comment on est arrivé à la déclaration de l'année, il a axé son intervention sur les raisons d'une telle déclaration et sur la nécessité de mettre en place un comité national et de présenter ses objectifs, ses missions, ses axes stratégiques, sa structuration et son mode de financement.

Tout le sens de la nécessité de promouvoir la reconnaissance et le soutien à l'agriculture familiale réside dans son importance et sa représentativité en termes de système de production et en termes de contribution à l'économie. En effet, dans le monde, plus de 3 milliards de personnes vivent en campagne ; 2,5 milliards de ces hommes et des femmes sont agriculteurs ; 40 % des ménages dans le monde dépendent de l'Agriculture Familiale et sur l'élevage, le système d'élevage extensif occupe 25 % de la surface de la terre et produise environ 10 % de la viande destinée à la consommation humaine.

En Afrique de l'Ouest, le secteur agricole est le premier fournisseur de main d'œuvre (+ de 60% de la population active de la CEDEAO travaille dans ce secteur) et à l'heure actuelle, les besoins alimentaires des populations satisfaits à 80 % par la production régionale.

Au Sénégal, 66 % de la consommation en céréales sont produites par les EF ; les légumes de grande consommation proviennent des EF ; le poisson contribue pour 75 % des apports en protéines et fourni pour l'essentiel par la pêche artisanale et la production de viande rouge couvre 80 % de la consommation nationale.

L'initiative, sous la houlette du Forum rural Mondial, de mener une campagne en faveur de l'AIAF est partie du forum paysan à Rome les 11 et 12 Février 2008 à la suite de laquelle des démarches visant à disposer de contacts devant le siège de l'ONU et de récolter des soutiens de la part de la société civile ainsi que de la FAO et du FIDA. Plus de 360 organisations dans 60 pays et 5 continents ont adhéré à cette initiative qui s'est soldé par le soutien du Brésil de porter le dossier auprès de l'ONU, le 27 mai 2011 qui a instruit son ambassadeur à New York pour les démarches liées à la procédure qui aboutira à la résolution de l'Assemblée Générale déclarant l'AIAF. Le 02 juillet 2011, la 37^{ème} conférence de la FAO a adopté la résolution demandant la déclaration de l'AIAF.

C'est sur la base du rapport de la 2^{ème} commission que l'ONU, lors de sa 66^{ème} session à travers la résolution 66/222 du 22 Décembre 2011 a pris la décision de proclamer l'Année 2014, Année internationale de l'Agriculture Familiale et d'inviter la FAO en collaboration avec le FIDA, les autres organisations des nations unies concernées et les ONG compétentes de faciliter la célébration.

L'objectif de la célébration consiste à promouvoir des politiques actives en faveur du développement durable de l'agriculture familiale et favoriser l'adoption, par les gouvernements et les institutions internationales, de mesures et de stratégies concrètes et opérationnelles. L'année devrait être mise à profit par la société civile pour mener un processus de réflexion et de préparation de l'événement dans chaque pays d'où la nécessité de mettre en place un comité national chargé de piloter le processus.

L'objectif d'un tel comité est de promouvoir, à travers ses activités, le rôle, la place et la contribution de l'agriculture familiale dans la création de richesse et dans l'éradication de la faim et de la réduction de la pauvreté.

Ses missions tournent autour de : Coordonner les différentes activités de l'AIAF au Sénégal (représentation des parties prenantes) ; Identifier et mettre en œuvre des thématiques ; Partager et capitaliser les activités et les acquis ; Faciliter de larges débats avec tous les acteurs concernés par le développement agricole et rural ; Créer des synergies et mutualiser les moyens des parties prenantes ; Conduire le plaidoyer en faveur de l'AF auprès des autorités publiques et des Partenaires Techniques et Financiers ; Suivre et évaluer les différentes activités de l'AIAF au Sénégal ; Assurer la communication sur l'AIAF aux niveaux national et international.

Les axes stratégiques sur lesquels le comité devrait prendre appui tournent autour : (i) Recherche et production de connaissances sur l'exploitation familiale et apports de réponses dans l'amélioration de la croissance ainsi que dans les stratégies de résilience et de réduction de la pauvreté, (ii) la sensibilisation, l'information, la communication et la mobilisation du public à l'égard de l'agriculture familiale et (iii) le plaidoyer en faveur de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques favorables par le dialogue, la coopération autour de partenariats féconds entre les différentes parties prenantes.

Le comité est structuré autour d'un comité national où toutes les organisations souhaitant travailler en faveur de l'agriculture familiale et d'un comité de pilotage plus opérationnel composé du groupe d'initiative (CNCR, IPAR, ENDA PRONAT, IED, REPAOC, COPAGEN, ACTIONAID, CONGAD, ASPRODEB, FAO, FIDA, PAM).

A la suite des deux communications introductives, les participants ont, à travers leurs interventions, exprimés leurs remerciements à l'endroit du CNCR et de tout le groupe d'initiative pour avoir organisé l'atelier de lancement et de marquer mobilisation de la société civile dans la célébration de l'année internationale de l'agriculture familiale. Il a été question au cours des interventions de la cohabitation entre l'agriculture familiale et

d'autres types d'agricultures notamment l'agrobusiness. Comment cette cohabitation devrait se faire ?

En effet, cette question évoquée par le Ministre de l'agriculture dans son discours a semblé soulever des inquiétudes sur le modèle d'agriculture prôné par le gouvernement. En tout état de cause, ce débat aborde la problématique de comment le message devrait-il être construit pour que la perception qu'on a de l'agriculture familiale puisse être vue dans le même sens que ses défenseurs. Il faudra, estiment certains, changer de discours pour arriver à mieux faire comprendre aux autorités le rôle des EF et de les amener à prendre une option prioritaire pour faciliter les arbitrages budgétaires d'autant plus que la LOASP de 2004 faisait référence à l'AF comme type d'agriculture à reconnaître.

C'est dans ce sens que le comité a été invité à réfléchir sur la contribution de l'agriculture familiale, chiffres à l'appui, au PIB national à travers par exemple la consommation familiale et par conséquent la réduction de la facture des importations.

A ce titre, le représentant de CICODEV rapporte que chaque année, près de 420 milliards de Francs CFA sont injectés dans l'achat de produits par l'Etat. C'est pourquoi, il est important de réfléchir sur d'autres leviers pour mieux valoriser la production locale et contribuer ainsi à la réduction de la facture des importations.

Aussi, il a été suggéré que l'argumentaire qui sera produit puisse être bâti autour d'indicateurs comme la rentabilité, la compétitivité, la productivité et la modernisation. Des chantiers sont ouverts dans ce sens avec l'état des lieux qui sera fait à travers le rapport portant sur la situation de 2000 exploitations familiales d'ici le mois de septembre. D'ailleurs les premiers résultats montrent déjà la contribution significative des exploitations familiales dans création d'emploi et dans la création de richesses du pays.



S'il y a un consensus à noter à l'issu des échanges c'est bien que l'année internationale de l'agriculture familiale devrait être mise à profit pour sortir des propositions alternatives innovantes pour engager le débat et des négociations avec les pouvoirs publics. Pour cela, il faudra certainement élargir la gamme d'expertises pour le mouvement et la société civile dans son ensemble pour prétendre produire des arguments scientifiques notamment sur le foncier et sur les politiques agricoles basées sur la réalité des exploitations familiales afin de prouver la réalité de la population la plus représentative.

L'AIAF sera, selon le Président du CNCR, l'occasion de faire une grande mobilisation tout au long de l'année. Et cela se fera à travers diverses manifestations comme des fora qui seront organisés dans les différentes zones agro écologiques qui permettront de contribuer à la sensibilisation du public sur les enjeux de l'agriculture familiale. Etant entendu que l'année 2014 sera aussi une année électorale, les mobilisations et les productions de connaissances sur les réalités des exploitations constitueront une bonne occasion pour susciter et provoquer une rencontre avec le Président de la République pour échanger sur ces questions.

En conclusion sur la communication portant sur les enjeux de l'agriculture familiale et de celui de l'année internationale, il est ressorti la nécessité de clarifier la relation entre l'agriculture familiale et les autres systèmes de production comme l'agrobusiness, de construire l'argumentaire en veillant à faire évoluer le discours et trouver l'Etat dans les avantages avancés à l'agrobusiness pour démontrer qu'il est plus pertinent de miser sur l'agriculture familiale pour prétendre aller vers la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Il est nécessaire aussi de réfléchir sur la stratégie de plaider notamment sur : (i) comment se faire entendre? (ii) comment créer un rapport de force? (iii) comment se mobiliser? (iv) comment créer des réseaux et à quel moment?

Sur le comité national, les discussions ont surtout tournées sur la nécessité de ratisser large sans pour autant noyer la dynamique et l'efficacité souhaitées pour booster et rendre opérationnel les objectifs visés. Un consensus semble se dégager sur la proposition de structurer le comité en deux entités. Le comité national et le comité de pilotage. Aussi, il a été suggéré d'intégrer les jeunes à travers le collège des jeunes du CNCR dans le comité compte tenu du rôle qu'ils peuvent jouer dans le portage et dans la mise en œuvre des activités de même que l'association des professionnels des institutions financières.

Il a été également préconisé de prendre en compte dans la structuration le niveau local à travers les différentes zones agro écologiques pour marquer véritablement l'évènement dans toute l'étendue du territoire.

Toutes les remarques et suggestions ont été notées et il a été demandé au comité d'initiative de les intégrer dans la finalisation de la présentation du comité. **Sur ce, le comité a été officiellement installé** et mandat a été donné au groupe d'initiative de convoquer le plus rapidement une réunion pour statuer sur un plan d'action en partant des trois axes stratégiques identifiés et des propositions issues des échanges.

2.3. Le lancement de l'observatoire national des exploitations familiales



Cette séquence a été introduite par une communication introductive de Mr. Nadjirou Sall, Secrétaire général adjoint du CNCR. Elle a axé sur : (i) la finalité et les objectifs de l'observatoire, (ii) les résultats attendus, (iii) la structuration et sa composition et (iv) l'état d'avancement du processus.



L'observatoire national des exploitations familiales a pour objectif d'améliorer les conditions des EF en assurant le développement de leurs membres et en faisant de véritables espaces de développement des pays qui influencent les politiques sectorielles nationales, régionales et internationales dans le sens favorable au développement des exploitations familiales. L'objectif étant de renforcer la crédibilité des argumentaires des organisations paysannes et réseaux d'OP dans leur plaidoyer en faveur de l'exploitation familiale, d'aider à l'amélioration des conditions de transformation des EF et de contribuer à concrétiser la mise en œuvre des politiques publiques et régionales en développant une fonction de veille et d'alerte.

Il est attendu de l'observatoire (1) une production de connaissances sur les EF permettant la facilitation du dialogue politique, le suivi conseil et des services développés en vue de leur transformation, (2) la construction d'argumentaires et la formulation de propositions et enfin (3) la mise en œuvre de la fonction de veille et d'alerte.

Dans une dynamique inclusive de définition des rôles et responsabilités des parties prenantes, la structuration a consisté à mettre en place un comité national présidé par le CNCR. Ce comité comprend des représentants des structures de statistiques, de recherche, des universités, des organisations paysannes, des partenaires techniques et financiers. Ce comité est composé du CNCR, de l'IPAR, de l'IEF Afrique, du CRES, de l'ANSD, de l'ANCAR, de la DAPSA, de l'ASPRODEB et de l'ISRA BAME.

Les principes directeurs qui sous-tendent la mise en place de l'observatoire résident dans : l'ancrage paysan, la progressivité, la subsidiarité qui tient compte des niveaux d'articulation, la mutualisation et la priorisation.

Par rapport au processus de mise en place, l'initiative est partie depuis 2004. Ce n'est qu'en 2012 que le dispositif de suivi a été mis en place avec l'élargissement à deux nouvelles fédérations pour mieux prendre en compte les questions de la pêche, de l'élevage et de l'équité genre. Par la suite, des orientations ont été dégagées et deux

lignes d'actions définies suivies de l'identification des caractéristiques devant guider la construction d'un dispositif de suivi des exploitations familiales. Cette construction étant facilitée par l'utilisation d'un guide appelé « bilan simplifié » qui repose essentiellement sur trois axes que sont : la détermination du taux de couverture, la réflexion au sein de la famille sur ses stratégies et enfin l'obtention de toute une série d'informations sur les caractéristiques de l'exploitation.

Il faut rappeler qu'un test a été effectué dans 12 EF et a permis au comité national de tirer des conclusions et enseignements pour le renforcement des dispositifs des fédérations et du comité lui-même en donnant des éléments de réponses sur des thématiques d'interpellation comme : l'insertion des EF au marché, la rentabilité des EF, le caractère statique ou dynamique des EF, la contribution des femmes à la vie et l'essor des EF, l'intégration des jeunes dans l'EF, les impacts des politiques publiques sur les EF et les apports du système de suivi des EF aux organisations paysannes pour jouer leur rôle de défense et de promotion des EF.

Actuellement, le CNCR est entrain de suivre près de 2000 exploitations familiales dont l'analyse fera l'objet d'un rapport sur la situation des EF qui sera produit au courant de l'année 2014.

Les échanges ont plus porté sur :

- L'élargissement de l'observatoire à d'autres fédérations et à d'autres acteurs. Cependant, il convient de préciser que ce sont les fédérations qui doivent alimenter l'observatoire par des informations des analyses. Il faudra aussi étudier les contributions des autres organisations de la société civile dans la documentation et l'alimentation de l'observatoire.
- Le rôle de l'observatoire comme levier pour alimenter le plaidoyer et la démonstration de la capacité des exploitations familiales à nourrir les sénégalais telle que mise en exergue lors du forum du CNCR en 2010.
- L'outil que constitue l'observatoire dans l'analyse des impacts des politiques publiques sur les familles et son rôle dans la préservation de la famille comme cadre de production.
- La nécessité de développer une stratégie de communication autour de l'observatoire.
- La prise en charge des questions liées aux changements climatiques et au financement dans l'observatoire.
- La place et le rôle des jeunes et des femmes dans l'observatoire.
- L'intégration des questions en rapport avec la gouvernance foncière, le membership au niveau des organisations paysannes, etc.

A l'issu de ces débats et en présence du ROPPA, il a ***été officiellement lancé l'observatoire national des exploitations familiales au Sénégal.***

Par la suite, il a été procédé à la déclaration des participants sur l'Année internationale de l'agriculture familiale. Elle a été lue par le Secrétaire Général du CNCR, Mr. Baba Ngom (cf.annexe).

2.4. Synthèse des échanges et perspectives

Le CNCR en relation avec les différentes organisations de la société civile et des organisations de recherche a mis en place un mécanisme préparatoire qui a travaillé depuis quelques mois pour mettre en place un comité et le présent atelier est une des étapes de ce processus pour commencer le travail de préparation pour l'année 2014.

Il est très heureux de souligner que cet atelier soit placé sous la présence effective des plus hautes autorités à travers le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et celui de la Pêche et des Affaires Maritimes. Cela marque d'un engagement de l'État aux côtés des Organisations Paysannes et de la Société Civile. C'est le lieu ici de manifester la reconnaissance du mouvement paysan à leurs égards pour tout l'intérêt qu'ils ont porté à nos activités par leur présence.

L'année 2014 constitue une grande opportunité. En effet, le fait de consacrer une année à l'agriculture familiale montre la reconnaissance que cette agriculture contribue dans la production agricole et alimentaire et de ce point de vue, il a été estimé que c'est une opportunité et des dispositions nécessaires doivent être prises pour construire un programme afin de contribuer aux débats. Dans ce cadre, même si ce sont les organisations paysannes qui ont pris l'initiative de mettre en place ce processus, il s'agit d'un processus multi-acteurs et inclusif et que l'État doit être au cœur du dispositif de préparation durant toute l'année. Et cela, les organisateurs ont tenu à le marquer de façon très forte vu qu'ils comptent sur l'État pour accompagner les organisations afin que les différentes activités prévues soient réalisées dans un esprit de partenariat et de collaboration.

Evidemment, pour les organisations de producteurs, l'année sera l'occasion de revisiter un certain nombre de dossier dans la mesure où nous sommes dans un monde où l'agriculture est revenu au cœur de l'agenda du développement et cela doit se traduire par une réaffirmation claire de la position de l'État par rapport aux différents acteurs qui ont un rôle à jouer dans cette agriculture. Dans ce cadre, beaucoup de débats ont été faits sur le rôle des exploitations dans l'alimentation et la place aussi que les investisseurs devraient occuper à ce niveau.

Le message que les organisations paysannes voudraient aussi passer est de reconnaître que différentes formes d'agriculture peuvent coexister dans une certaine mesure pourvu que chacun voit ses droits reconnus et respectés.

Pour ce qui concerne le Sénégal et la Région, l'État doit affirmer de façon claire que les exploitations familiales doivent être le moteur du développement agricole et du développement rural. C'est d'autant plus important que cette affirmation doit se traduire dans la manière dont les ressources sont utilisées. C'est un axe fort de l'agenda que

Organisations de producteurs et de la société civile se proposent de porter durant cette année 2014. Il y a aussi la question foncière qui est une question extrêmement importante et le choix de la position que l'Etat aura affirmé par rapport au rôle que l'exploitation familiale joue dans la production agricole et alimentaire déterminera la nature des réformes foncières qui vont être proposées.

Le comité est mis en place et a pour mandat de se réunir le plus rapidement possible pour travailler sur un agenda et de faire en sortes que les différentes activités qui seront mises en œuvre soient dans un esprit collaboratif, de partenariat et d'inclusion en prenant en compte les différentes échelles d'intervention pour structurer ce comité.

La journée a été également mise à profit pour lancer officiellement l'observatoire national des exploitations familiales. Il est heureux que ces deux événements coïncident car cet observatoire aura aussi un rôle de veille et son avantage est que sa perspective va au-delà de 2014. Il a été estimé que c'est un instrument qui peut être extrêmement utile pour les organisations qui vont s'engager dans la célébration de l'année internationale. Au-delà de 2014, l'objectif de cet observatoire est de construire des propositions, pas seulement pour les décideurs mais également pour les exploitations familiales elles-mêmes car le rôle de l'observatoire c'est aussi de les accompagner.

ANNEXES



Termes de référence de l'atelier de mise en place du comité national et de lancement des activités portant célébration de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF- Sénégal)

1. Contexte et justification

L'agriculture familiale est bien plus qu'un simple modèle d'économie agricole. Elle constitue la base de la production durable d'aliments pour avancer vers la sécurité et la souveraineté alimentaire, de la gestion environnementale du territoire et de sa biodiversité, source d'importantes dimensions culturelles de chaque peuple et, en définitive, pilier fondamental du développement intégral des nations.

Par conséquent, garantir l'existence d'une agriculture familiale productive, rémunératrice, protectrice de l'environnement et durable suppose qu'il soit levé un certain nombre de défis à savoir : la production de connaissances pour un meilleur ciblage des interventions, l'accompagnement des EF dans leur modernisation, le renforcement des capacités des organisations de producteurs qui assurent le portage politique autour de l'agriculture familiale, l'appropriation par les décideurs politiques de la vision sur l'agriculture familiale, l'amélioration d'un environnement favorable à un investissement agricole souverain régi par une législation foncière consensuelle et l'efficacité de la société civile dans la veille sur les politiques.

C'est fort de ce constat qu'une campagne pour la déclaration de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF) a été initiée par le Forum Rural Mondial qui est un réseau d'organisations de développement rural et d'associations de producteurs agricoles, d'éleveurs et de pêcheurs. Elle est portée par 360 organisations de 60 pays des 5 continents, orientée par un comité consultatif mondial de l'AIAF et soutenue par 40 Etats et Gouvernements.

Après trois ans d'intense campagne, le Forum Rural, au nom de la société civile mondiale, a eu gain de cause et l'année 2014 a été déclarée Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF), le 22 décembre 2011, par la 66^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution n°66/222.

Cette déclaration reconnaît que l'agriculture familiale et les petites exploitations constituent *un moyen important pour parvenir à une production alimentaire viable, assurer la sécurité alimentaire et faire reculer la pauvreté*. Selon la même résolution, la FAO est l'organisation coordonnatrice de la célébration de l'AIAF, en collaboration avec les gouvernements, le PNUD, le FIDA, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et les autres organismes des Nations Unies concernés.

Cette résolution engage les États Membres à entreprendre, dans le cadre de leurs programmes de développement national respectifs, des activités de promotion de l'AIAF.

Il convient donc de renforcer la promotion de l'AIAF sur le plan national, espace prioritaire et essentiel pour faciliter la mise en œuvre de politiques agricoles en faveur de l'Agriculture Familiale. C'est dans cet esprit qu'il faut inscrire l'idée de mettre en place un comité national AIAF 2014. A ce propos, le CNCR s'était engagé, lors de l'atelier de la société civile organisé par l'IED Afrique le 26 Août 2013 à Dakar sur « *l'Agriculture familiale durable : défis et opportunités d'un monde qui change !* », à coordonner l'initiative avec la participation des autres organisations pour une réussite et un cadre de plaidoyer auprès des décideurs et des bailleurs.

Une première réunion a été organisée le 19 Novembre 2013 par le CNCR pour échanger sur les enjeux et les mécanismes de mise en place d'un comité national en charge du pilotage des activités marquant la commémoration de l'Année Internationale de l'Agriculture familiale. A la sortie de cette réunion, Il a été fortement recommandé de solliciter le parrainage du comité par les Ministères en charge du développement notamment le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, celui de l'Élevage et de la Production Animale, celui de l'Environnement et du Développement Durable, celui de la Pêche et des Affaires Maritimes, celui de la Jeunesse et et enfin celui de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.).

L'enjeu est de saisir l'opportunité offerte par l'AIAF pour promouvoir des politiques actives en faveur du développement durable de l'agriculture familiale dont le rôle et le potentiel sont reconnus comme gages de la sécurité et de la souveraineté alimentaire.

C'est pour échanger sur ces questions que le CNCR compte organiser cet atelier pour harmoniser la compréhension sur les enjeux de l'AIAF et de jeter les jalons pour une célébration réussie à travers la mise en place du comité national et le lancement officiel des activités dudit comité.

2. Objectifs de l'atelier

L'objectif de cet atelier est, en partant des enjeux de l'AIAF, de s'accorder sur les approches et démarches à privilégier pour promouvoir le rôle, la place et la contribution de l'Agriculture Familiale dans la création de richesses et dans l'éradication de la faim et à la réduction de la pauvreté et aussi pour plaider à la mise en œuvre de véritables politiques actives en faveur du développement durable des systèmes agricoles basés sur la cellule familiale.

Il s'agira pour cela, de mettre en place un comité chargé de piloter le processus et de réfléchir sur les mécanismes de mise en œuvre des activités du comité.

L'atelier sera mis à profit, en collaboration avec le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest) pour poser les premiers jalons de cette année par

le lancement de l'observatoire national des exploitations familiales qui constitue un outil de prise de décision de l'exploitation familiale et un instrument pour mieux les rendre service.

3. Résultats attendus

Cet atelier souhaite offrir un cadre d'échanges multi-acteurs autour de la célébration de l'AIAF-2014 et permettre la mutualisation des efforts et des ressources pour une bonne mise en œuvre des activités. Il sera ainsi évalué en fonction des résultats ci-après :

- a) Les enjeux de l'AIAF sont cernés.
- b) Le comité national est mis en place.
- c) Une ébauche de plan d'actions est élaborée.
- d) L'observatoire national des exploitations familiales est mis en place.

4. Déroulement de l'atelier

L'atelier réunira une centaine de participants issus du secteur public et privé. Ils seront constitués de représentants des Ministères concernés par cette problématique, de Parlementaires, de Partenaires Techniques et Financiers, d'Organisations de la Société Civile, d'Organisations Paysannes, du Secteur Privé, de la Recherche, d'Universitaires, de Personnes ressources et de la Presse.

L'atelier se déroulera sur une journée sous forme de plénière alternée avec des travaux de groupe. Les sessions plénières permettront de passer en revue le processus pour mettre à niveau les acteurs, d'échanger sur le comité et de faire le point sur la stratégie de mise en œuvre. Ces sessions seront suivies de groupes de travail pour identifier les points prioritaires et proposer des démarches à adopter pour les mettre en œuvre.

Une session plénière finale permettra de faire la synthèse des réflexions issues des différents groupes de travail, de les mettre en perspectives et de préparer une ébauche de plan d'actions.

5. Date et lieu de l'atelier

L'atelier est prévu pour le **Mardi 17 Décembre 2013 à partir de 09 heures à la Maison de la Culture Douta Seck**. Il sera placé sous le parrainage et la présence effective du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural.

Annexe 2 : Déclaration sur l'AIAF



Lotissement CICES Lot n° 58A - BP : 249 - Dakar RP - Tel. : (221) 33 827.74.53 - Fax: (221) 33 827 70 88 - e-mail: cncr@cncr.org - Site web: www.cncr.org

« Pour nourrir le pays, misons sur les exploitations familiales agricoles et appuyons-les ! »

Déclaration des participants à l'atelier de lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale et de la mise en place de l'observatoire national des exploitations familiales

Nous, responsables des organisations paysannes membres du CNCR des différentes régions du pays, membres de la société civile du Sénégal, des représentants des institutions de l'Etat, réunis à Douta Seck, à Dakar, le 17 décembre 2013 pour procéder au lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale.

Constatons :

- La reconnaissance par les Nations-Unies de l'importance et du rôle de l'agriculture familiale jusqu'à lui consacrer une année internationale;
- La disponibilité du gouvernement du Sénégal, à travers la participation du Ministre de l'agriculture et de l'équipement agricole;
- La disponibilité de la sous région, à travers le ROPPA à soutenir dans les pays membres le lancement de l'observatoire de l'exploitation familiale, comme outil de développement de l'agriculture familiale ;
- La volonté manifeste des institutions de la République à travers l'Assemblée nationale et le Conseil Economique, Social et Environnemental ;
- La volonté de tous les acteurs de la société civile à s'engager pour la promotion de l'agriculture familiale

Fort de ces constats, nous sommes convaincus que :

- Le Sénégal relèvera le défi de réussir l'année internationale, en mobilisant tous les acteurs partenaires et l'Etat du Sénégal dans une collaboration
- les partenaires techniques et financiers ne ménageront aucun effort pour la réussite
- La société civile se mobilisera pour l'atteinte des objectifs assignés à l'année internationale

Nous nous engageons à :

- Promouvoir l'Agriculture familiale, la faire reconnaître au niveau national et à engager le débat avec les politiques et stratégies nationales pour son développement, dans le respect de leur autonomie et de leur souveraineté,
- Soutenir les agriculteurs familiaux en renforçant leurs capacités à nourrir le Sénégal, à générer des emplois et à contribuer au développement économique et social
- Promouvoir diverses formes de connaissances locales en matière de développement rural et à les diffuser.
- Renforcer les synergies d'action entre tous les acteurs publics et privés pour renforcer la performance de l'AF ;

Appelons l'État à :

- Travailler avec le mouvement paysan sénégalais, à travers le CNCR, la Société Civile et leurs partenaires pour mettre en œuvre les actions qui seront proposées ;
- Entreprendre, dans le cadre de son programme de développement des politiques, stratégies et actions concrètes et durables de promotion de l'Agriculture Familiale conformément à l'engagement des Nations Unies.

Fait à Dakar, le 17 décembre 2013



Annexe 3 : Discours du Président du CNCR

**Atelier de lancement officiel de l'Année Internationale de l'Agriculture
Familiale (AIAF) au Sénégal**

Mardi 17 Décembre 2013, Maison de la Culture Douta Seck, Dakar

DISCOURS DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU CNCR

Monsieur Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Madame le Ministre de l'élevage et des productions animales

Monsieur Le Ministre de la Pêche et des Affaires maritimes,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Messieurs les Présidents des Commissions de l'Assemblée Nationale et du Conseil Economique, Social et Environnemental,

Monsieur le Représentant du Président du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest, Roppa

Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement,

Mesdames, Messieurs les Présidents Directeurs Généraux, Directeurs de Sociétés Nationales et Directeurs Nationaux,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Paysannes

Honorables Invités,

Je voudrais, tout d'abord au nom de la société civile et du mouvement paysan, vous souhaiter la bienvenue tout en vous remerciant d'avoir pris part à cette cérémonie.

Cette rencontre qui nous vaut l'honneur d'être ensemble aujourd'hui marque le lancement officiel de la célébration de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale au Sénégal.

Permettez-moi Monsieur le Ministre, et chers invités, aux noms des organisations paysannes du Sénégal (CNCR), de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et de l'Afrique (PAFO), de remercier les Nations Unies qui témoignent ainsi leur reconnaissance à l'agriculture familiale qui fournit la majeure partie de la production agricole mondiale et joue un rôle essentiel en termes de création d'emploi et de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.

Mesdames et Messieurs,

Le thème de l'Agriculture Familiale n'est pas neutre. L'Agriculture familiale est bien plus qu'un simple mode de production agricole. Elle se caractérise par la multifonctionnalité (sur les plans culturels, social, et économique) et constitue la base de la production durable d'aliments pour tendre vers la sécurité et la souveraineté alimentaire.

Cet Agriculture se caractérise par un triple processus : de production, de décision et de transmission, illustration de l'articulation entre ses trois dimensions complémentaires économique, sociale et culturelle. Et ce, partout dans le monde.

La contribution de l'agriculture familiale au bien-être de l'humanité va bien au-delà de la sécurité alimentaire:

- Elle contribue à une utilisation durable et une gestion équilibrée des ressources naturelles et de la biodiversité. Elle fournit des biens et des services publics concernant l'environnement, les paysages, en assurant une exploitation de ces ressources à taille humaine.
- Les zones rurales basées sur l'agriculture familiale résistent mieux aux situations de crise parce que les fermes familiales ont une grande capacité d'adaptation, de résistance et de relance de la production. Ce modèle d'exploitation est fondé sur des valeurs de solidarité, de continuité et d'engagement - un fondement idéal pour leur développement à long terme.
- C'est encore l'agriculture familiale qui offre des solutions à la crise de d'emploi qui sévit partout dans le monde et qui assure même un rôle de tampon en situation de crise ou de transformation industrielle.
- C'est un élément essentiel du tissu social - en assurant au cours de l'histoire un rôle de sauvegarde de la richesse des traditions, des identités locales, du patrimoine culturel.
- Souvent l'agriculture familiale joue un rôle central dans la construction et le maintien de l'esprit de certaines nations. Elle joue ainsi indirectement un rôle de stabilité politique, notamment dans les pays avec un milieu rural dominant.

Tout tend à montrer que les agriculteurs familiaux peuvent rapidement déployer leur potentiel productif avec la mise en place d'un environnement stratégique propice.

C'est pourquoi, cette année internationale revêt un caractère particulier et représente une opportunité pour porter le débat au devant des politiques.

Mesdames et Messieurs,

Pour le CNCR et la société civile dans son ensemble, la véritable échelle d'action de l'Année internationale de l'Agriculture Familiale demeure l'échelle nationale. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons engager le dialogue le plus ouvert possible pour :

- Sensibiliser, informer, mobiliser et communiquer sur les enjeux et mécanismes de prise en compte des propositions paysannes dans les politiques publiques,
- Convaincre sur la nécessité d'une coopération multi-échelle et multi-acteurs afin de renforcer la compréhension des enjeux de l'Agriculture Familiale au service de l'autonomie et de la sécurité alimentaire.
- Promouvoir le rôle, la place et la contribution de l'Agriculture Familiale dans la création de richesses et de réduction de la pauvreté,
- Faire connaître le rôle des organisations paysannes dans les processus de formulation des politiques publiques

Monsieur le Ministre

Mesdames et Messieurs,

Ce qui différencie l'exploitation familiale d'un autre type d'exploitation, c'est la façon de regarder et de concevoir chacun des éléments du système de production, en fonction notamment des réponses que l'on donne aux questions de savoir : Qui produit ? Et Pourquoi produit-on ?

C'est pourquoi, il nous semble indispensable d'apporter une clarification sur le concept d'Exploitation Familiale pour mieux cibler les interventions des pouvoirs publics et obtenir le soutien du public pour redonner la priorité à ce type d'agriculture.

C'est en cela que nous comptons réaliser un rapport sur la situation de l'Agriculture Familiale pour mettre en avant les enjeux les plus prioritaires et les faire valoir auprès de vous Monsieur le Ministre et auprès du Président de la République afin d'envisager de nouvelles méthodes, imaginer de nouveaux dispositifs et de valider de nouvelles approches.

Pour y arriver, nous comptons nous appuyer, avec le soutien du ROPPA, sur l'observatoire national des Exploitations Familiales que nous allons lancer aujourd'hui en collaboration avec les services techniques, les institutions de recherche, des ONG et des Organisations paysannes. Les objectifs visés à travers cet observatoire sont de :

- Renforcer le niveau de connaissances que les autres parties prenantes ont de l'Exploitation familiale
- Assurer une fonction de veille, d'anticipation, et d'alerte sur les évolutions du contexte
- Construire des argumentaires afin de formuler des propositions fiables de plaidoyer en faveur de l'exploitation familiale.

Mesdames et Messieurs,

Je crois qu'il existe un consensus incontesté aujourd'hui au Sénégal et dans la région Ouest Africaine : celui de considérer l'Agriculture comme un moteur du développement économique, social et durable.

Par ailleurs, au regard de l'acquis obtenu à travers la célébration de l'AIAF en 2014, des défis restent à être relevés pour garantir l'existence de cette agriculture. Ils concernent :

- ✓ La production de connaissances pour une meilleure maîtrise des EF et un meilleur ciblage des interventions ;
- ✓ L'accompagnement des EF dans leur transformation et dans leur modernisation ;
- ✓ L'appropriation par les décideurs politiques de la vision sur l'agriculture familiale ;
- ✓ Le renforcement des capacités des OP qui assurent le portage politique ;
- ✓ L'amélioration d'un environnement favorable à un investissement agricole souverain régi par une législation foncière consensuelle ;
- ✓ L'efficacité de la société civile dans la veille sur les politiques publiques.

Nous sommes convaincus que nous pouvons les relever si nous tous nous nous y impliquons.

D'ailleurs, c'est tout heureux, Monsieur le Ministre que nous avons accueilli votre idée « d'actionnariat rural » et la volonté du gouvernement de matérialiser l'accélération de la cadence, en direction de l'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2017.

Nous partageons pleinement cette orientation et ne ménagerons aucun effort pour y arriver. Nous sommes convaincus que le développement de notre Agriculture repose sur nos terroirs et nos ressources humaines. Et nous croyons en leurs potentialités, au moment où l'Acte 3 de la décentralisation envisage de promouvoir l'érection de pôles de développement économique.

C'est la raison pour laquelle, nous vous réitérons notre soutien et notre ouverture et invitons le gouvernement à augmenter les investissements en faveur de l'Agriculture Familiale.

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, ici, de remercier chaleureusement ceux qui font d'ores et déjà de cette rencontre un succès de par leur engagement et par leur soutien technique et financier.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous les participants qui ont répondu à notre invitation pour sans nul doute apporter leur contribution et marquer leur adhésion à cette dynamique.

Avec vous, nous avons tissé un partenariat que nous voulons dynamique et fécond qu'il convient de renforcer et d'amplifier. Le CNCR, au nom de toute la société civile, vous renouvelle sa disponibilité à poursuivre dans cette direction.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe 4 : Discours de la représentante de la Société Civile

Discours Mme Mariam Sow à la journée de lancement de l'AIAF du 17 Dec

Monsieur Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Madame le Ministre de l'élevage et des productions animales

Monsieur Le Ministre de la Pêche et des Affaires maritimes,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Messieurs les Présidents des Commissions de l'Assemblée Nationale et du Conseil Economique, Social et Environnemental,

Monsieur le Représentant du Président du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest, Roppa

Monsieur Président du Conseil National de Concertation et de coopération des Ruraux,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement,

Mesdames, Messieurs les Présidents Directeurs Généraux, Directeurs de Sociétés Nationales et Directeurs Nationaux,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Paysannes

Honorables Invités,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous au nom des organisations de la société civile sénégalaise à l'occasion du lancement, par notre pays le Sénégal, de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale. J'en profite pour féliciter le CNCR et les membres du comité d'initiative qui ont travaillé d'arrache pied à la préparation et l'organisation de cette journée.

Comme souhaité par le Forum rural mondial et ses partenaires, cette année va être l'occasion de célébrer et de plaider pour la reconnaissance et la promotion de l'agriculture familiale.

Ici au Sénégal comme ailleurs, l'agriculture familiale, est bien plus qu'un simple modèle d'économie agricole. Elle constitue la base de la production durable d'aliments qui engendre la sécurité et la souveraineté alimentaires, tout en participant à la préservation des

ressources naturelles et de la biodiversité, dans le respect des dimensions culturelles de chaque peuple. Elle est aussi la source principale de revenus de la majorité des citoyens de notre pays dans les secteurs de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture. Il y a une réelle dynamique de création de valeur ajoutée à travers la production et la transformation qui mérite le soutien des politiques.

Cette agriculture familiale, malgré son rôle et importance, rencontre toutefois des problèmes. Même si mes prédécesseurs en ont parlé, permettez- moi revenir sur certaines difficultés. Les financements pas toujours adaptés aux producteurs, les problèmes de commercialisation /valorisation des produits, la faiblesse des investissements structurants restent des talons d'Achille à côté des problèmes fonciers. L'insécurité foncière pour les petits producteurs et l'accaparement des terres préoccupent les OP et de la société civile et sont aggravés par la croissance démographique et les changements climatiques.

Mesdames, messieurs,

L'objectif prioritaire de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale est de promouvoir, à tous les niveaux, des politiques actives en faveur du développement durable de l'Agriculture Familiale. Et au Sénégal, nous nous inscrivons dans cette dynamique. C'est la raison pour laquelle les organisations de la société civile, dans leur rôle de veille et d'alerte mais aussi de propositions d'alternatives, plaident pour la promotion de l'Agriculture Familiales parce que convaincues que le développement durable et la souveraineté des peuples doivent passés par elle. Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes engagés et invitons à plus de synergie et de collaboration entre tous les acteurs du pays (société civile, Etat et secteur privé) pour un soutien au développement l'agriculture familiale. Des alliances fortes sont nécessaires entre producteurs, consommateurs, chercheurs tout comme un partenariat public-privé basé sur une reconnaissance mutuelle.

Mesdames, messieurs

Plus que tout autre, nous invitons l'Etat à s'engager davantage à côtés de la société paysanne et de la société civile à accompagner ce modèle de production et à développer des politiques qui prennent plus en compte la place et le rôle important de l'agriculture familiale.

Nous lançons un appel à donner la priorité au développement du potentiel des exploitations familiales agricoles et à augmenter les investissements PUBLICS dans l'agriculture et le développement rural notamment à travers la recherche, les aménagements, la maîtrise de l'eau, les infrastructures et les financements.

L'Etat devra protéger les droits des producteurs de l'Agriculture familiale et sécuriser les générations futures grâce à un mode de gestion durable des ressources naturelles notamment foncière.

Pour finir, ajoutons que le soutien des politiques nationales doit être renforcé par celui des institutions sous régionales comme la CEDEAO et l'UEMOA et des organisations comme le ROPPA, la COPAGEN, la REPAOC, etc., Cette collaboration va permettre d'harmoniser les politiques et stratégies pour réduire durablement voire éradiquer la faim et la pauvreté du continent africain.

La promotion de l'Agriculture Familiale passe par la mobilisation et l'engagement de TOUS et à tous les niveaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 5 : Discours du Représentant résident de la FAO



Allocution de Mr Vincent MARTIN,
Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture (FAO) au Sénégal
Atelier de lancement de l'AIAF 2014
Dakar, le 17 Décembre 2013

Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal ;

Monsieur le Président du Conseil national de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR)

Mesdames et Messieurs les Représentants des Structures Nationales, du Secteur privé, de la Société Civile ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Collectivités Locales ;

Cher(e)s invité(e)s ; Mesdames et Messieurs ;

C'est un honneur pour moi d'être parmi vous et de représenter la FAO à l'Atelier de lancement de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale au Sénégal.

Je voudrais adresser mes sincères remerciements aux organisateurs de cet atelier, le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) ainsi qu'à leurs partenaires, d'avoir associé la FAO à cette importante cérémonie.

En effet, l'ONU, lors de sa 66^{ème} session à travers la résolution 66/222 du 22 Décembre 2011, a pris la décision de proclamer l'Année 2014, Année Internationale de l'Agriculture Familiale, et de mandater la FAO pour faciliter sa célébration collaboration avec le FIDA, le groupe consultatif pour la recherche agricole, les autres organisations des Nations Unies concernées et les ONG compétentes.

Comme vous le savez cette thématique est prioritaire pour la FAO qui a mis le dialogue avec les organisations de producteurs, piliers de l'agriculture familiale, au cœur de sa nouvelle stratégie de dialogue renforcé avec les partenaires de la société civile.

Le renforcement de l'agriculture familiale représente un défi majeur au vu de la situation alimentaire et nutritionnelle instable en Afrique de l'Ouest et au Sahel, résultat entre autre d'un sous-investissement dans le secteur de l'agriculture.

Il est important de rappeler que d'ici 2030, il faudra nourrir une population mondiale de 8.2 milliards de personnes et que la production alimentaire globale devrait augmenter d'environ 50%. Des efforts pour accroître la production alimentaire seront donc nécessaires, tout en garantissant un accès à cette alimentation ainsi que l'accroissement du pouvoir d'achat des populations les plus pauvres, vivant majoritairement en milieu rural.

La question qui se pose alors est : Quel modèle de développement agricole adopter ?

En Afrique de l'ouest, un débat perdure sur ces modèles de développement et le type d'exploitations agricoles qu'il convient de promouvoir, tiraillé entre des modèles opposés qui peinent à exister dans un esprit de complémentarité.

De ce fait, la région a besoin de réponses stratégiques, concrètes et opérationnelles, engageant tous les acteurs dans cette réflexion. Les organisations paysannes, elles, ont fait de l'agriculture familiale la pierre angulaire de leur plaidoyer, axé sur la modernisation de ces exploitations à travers l'accès à des financements adéquats, aux intrants agricoles et à un marché sécurisé pour leurs produits.

En ce qui la concerne, la FAO est prête à renforcer le dialogue au travers de partenariats stratégiques, avec vous, organisations représentatives du monde agricole car vous êtes des acteurs clés pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, et l'atteinte de la sécurité alimentaire de façon durable.

En effet, dans le contexte mondial actuel, la lutte contre la faim et la réponse à l'insécurité alimentaire nécessitent la mobilisation de tous les acteurs du développement et des stratégies déclinées à plusieurs échelons, local régional et national. **Les organisations représentatives du monde agricoles ont ainsi un rôle important à jouer aux côtés des autorités locales et régionales, des Etats, de la recherche, des acteurs du développement et des organisations internationales.**

Par ailleurs, comme évoqué lors de la célébration de la JMA 2013, l'un des défis majeurs du 21^e siècle que ce soit pour les citoyens, les organisations paysannes et pour les différentes autorités concernées d'Afrique, publiques ou privées ou de la Société civile, sera la mise en place **de systèmes alimentaires résilients**, des systèmes où l'accès à l'alimentation est aussi important que la quantité de nourriture produite et où la capacité productrice des petites exploitations, face aux changements climatiques, la volatilité des prix et autres types de chocs, est renforcée.

Il s'agit entre autre de créer des **mécanismes de bonne gouvernance** qui mobilisent tous les acteurs appelés à travailler ensemble à la création de nouvelles pratiques concertées et mutualisées.

Les acteurs doivent véritablement, ensemble, s'engager dans une **planification intersectorielle stratégique dans les territoires et renforcer les liens entre espaces urbains et ruraux**. Cette démarche ou cette approche territoriale, contribuera à l'alimentation saine et durable des populations rurales et urbaines, à la création de terroirs verts, mosaïques d'arbres, de forêts et d'espaces agricoles qui participent à une économie verte et à une résilience face aux changements climatiques.

A ce titre, l'agriculture familiale dont les organisations représentatives du monde agricoles, sont les promotrices, **est un pilier essentiel de cette approche territoriale, inclusive et intégrée**.

Le rapport 2007 de la Banque Mondiale sur le développement agricole a d'ailleurs attiré l'attention sur l'agriculture familiale comme étant un levier puissant pour stimuler la croissance, réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire. La stratégie de la FAO sur la sécurité alimentaire reconnaît ainsi le potentiel considérable des petites exploitations familiales pour faire de l'agriculture un secteur clé pour la croissance économique durable et pour la réduction de la pauvreté à l'échelle nationale. La FAO soutient donc très activement des programmes de promotion de l'agriculture familiale. La célébration de l'Année internationale de l'agriculture familiale qui aura lieu en 2014 sera l'occasion de faire la promotion de cette forme d'agriculture et de ses bénéfices en matière de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.

Pour atteindre les objectifs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, il y va de notre responsabilité de mettre en œuvre des stratégies territoriales et des activités opérationnelles efficaces qui nous permettent de répondre de la façon la plus adaptée possible aux défis de la faim et de la malnutrition en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Ainsi, en accompagnement du gouvernement du Sénégal et plus particulièrement du MAER et de son programme le PRACAS, **la FAO souhaite soutenir l'idée d'un partenariat renforcé avec les organisations représentatives du monde agricole**, dans la capitalisation des leçons apprises et les bonnes pratiques de résilience; (iii) l'approche de réduction des risques de catastrophes ; (iv) une meilleure intégration des femmes et des jeunes aux services et aux bénéfices fournis par les organisations représentatives du monde agricole (v) la capitalisation et le développement de partenariats innovants en matière de structuration de l'agriculture familiale

J'espère que cet atelier de lancement et les futures réunions du Comité National qui doivent s'organiser dès le début de l'année 2014 nous permettront de dégager des axes de partenariats stratégiques ainsi que des actions concrètes à mener ensemble avec vous représentants des organisations d'agriculteurs et d'agricultrices comme acteur(actrices) clé, l'Etat du Sénégal, les autorités locales et régionales, la recherche, les acteurs du développement et les Partenaires Techniques et Financiers.

La valorisation d'expériences locales d'agriculture familiale (valorisation par la conservation et la transformation, commercialisation des produits des terroirs, en lien avec la gestion des ressources naturelles ; accès à la terre ; nutrition ; développement durable du territoire : économie, emploi, formation, protection sociale ...) et les réflexions sur les politiques permettant de les appuyer pour mieux appréhender des réponses ici au Sénégal et à une plus grande échelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel doivent, à mon sens, être au cœur des débats et des recommandations du Comité National.

Je terminerai mon propos en rappelant qu'investir dans une agriculture familiale structurée autour d'organisations de producteurs (trices) forte et bien gouvernées constitue une réponse adéquate au développement d'une agriculture durable et performante.

Je souhaite plein succès à nos travaux qui aboutiront, sans aucun doute, à des recommandations pertinentes, stratégiques et opérationnelles tout au long de cette Année Internationale de l'Agriculture Familiale.

Je vous remercie de votre attention !

Annexe 6 : Discours du représentant du ROPPA

Allocution du ROPPA

Discours de la cérémonie officielle de lancement officiel de l'année internationale de l'agriculture familiale et de l'observatoire des exploitations familiales

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
- Mesdames et Messieurs les représentants des départements ministériels,
- Mesdames et Messieurs les partenaires au développement,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations membre du CNCR,
- Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile,
- Mesdames et Messieurs les Représentants d'ONG et d'Associations de développement,
- Mesdames et Messieurs les participants,
- Chers invités

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier de votre présence à cette importante cérémonie qui marque le lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale au Sénégal proclamé officiellement par l'Assemblée Générale des Nations Unies à sa soixante-sixième session.

La célébration de l'année internationale de l'agriculture familiale faut-il le rappeler, vise à rehausser l'image de l'agriculture familiale tout en focalisant l'attention du monde entier sur sa contribution significative à l'éradication de la faim et de la pauvreté.

En effet, l'agriculture familiale, système de production agricole prédominant en Afrique de l'Ouest reste méconnue par manque d'assez de connaissances et regorge de préjugés relatifs à son incapacité à nourrir les populations.

C'est pourquoi le ROPPA attache une grande importance à la célébration de l'année internationale de l'agriculture familiale. D'ailleurs au delà de la commémoration dans les différents pays membres, le ROPPA compte marquer cette célébration par l'organisation d'un événement sous régional prévu à Bamako au Mali en 2014.

C'est donc naturellement que le lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale conjointement avec celui de l'observatoire nationale des exploitations familiales au Sénégal prend tout son sens.

En effet, dès sa création, le ROPPA a opté pour la mise en place d'un observatoire régional afin de favoriser la prise de décision au niveau des exploitations familiales, d'améliorer ses services à ses membres et de renforcer son plaidoyer politique.

Monsieur le Ministre,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Depuis l'adoption de cette volonté manifeste de notre réseau pour la mise en place de l'observatoire des exploitations familiales, un certain nombre d'acquis ont été enregistrés.

On peut souligner, entre autres :

- ↪ l'étude diagnostique qui a permis de faire une caractérisation des expériences de suivi des exploitations familiales. Les résultats de cette étude ont été présentés en novembre 2011 à Bamako, au Mali.
- ↪ un atelier méthodologique organisé en décembre 2012 à Accra, au Ghana qui a permis de définir l'approche méthodologique et institutionnelle de mise en œuvre de l'observatoire;
- ↪ un atelier technique de validation des outils de collecte des données tenu au mois de juillet 2013 à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, qui a servi de cadre examen et d'adoption des différents outils de collecte de données.

Neuf (09) plateformes nationales ont, dès lors, été identifiées par le Conseil d'Administration du ROPPA pour l'opérationnalisation des observatoires nationaux sur les exploitations familiales dont le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) au Sénégal.

La présente cérémonie de lancement officiel de l'année internationale de l'agriculture familiale qui nous réunit aujourd'hui sera mise à profit pour poser les premiers jalons de sa célébration par le démarrage officiel des activités de l'observatoire national des exploitations familiales au Sénégal.

En rappel, l'observatoire des exploitations familiales est un outil d'aide à la décision qui produira des connaissances sur les exploitations familiales permettant entre autre, la facilitation du dialogue politique, le suivi conseil des exploitations familiales, le suivi des services développés aux exploitations familiales pour ne citez que cela.

C'est dire donc que allons disposer dorénavant de données pour la construction d'argumentaires solides et de propositions crédibles de plaidoyer afin de remettre l'agriculture familiale au centre des politiques publiques.

Monsieur le Ministre,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

J'aimerais, pour terminer mon propos, solliciter l'engagement de tous les partenaires ici présents pour leur rôle combien déterminant pour la réussite de cet événement.

Je voudrais, enfin, remercier une fois de plus le gouvernement pour son engagement et sa volonté manifeste d'accompagner le mouvement paysan et la société civile dans cette dynamique.

Mes remerciements vont également à l'endroit des partenaires techniques et financiers qui ne cessent de nous accompagner dans notre combat quotidien pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire.

Je vous remercie pour votre aimable attention.



Atelier de lancement officiel de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF) au Sénégal

Mardi 17 Décembre 2013, Maison de la Culture Doutra Seck, Dakar

AGENDA

Séquences	Horaire	contenu	Présentation	Animation
Séquence 1 : Arrivée et installation des participants	9 h – 10 h	1. Enregistrement et installation des participants		
Séquence 2 : Cérémonie d'ouverture .	10 h – 11 h	2. Mot de bienvenu du Président du CNCRC 3. Discours au nom de la société civile 4. Discours du représentant de la FAO 5. Discours du représentant du ROPPA 6. Discours d'ouverture du Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural	CNCRC Comité d'Initiative FAO-SN ROPPA MAER	Présidence : MAER
	11 h – 11 h 30	Pause café		
Séquence 3 : Enjeux de l'Agriculture Familiale et installation du comité national	11 h 30 – 13 h 30	7. Enjeux et Contexte de l'Agriculture Familiale 8. Rappel du processus de l'AIAF 9. Echanges	IPAR	Modération: IED

AIAF-Sénégal		10. Installation du comité	CNCR MAER	Afrique
	13 h 30 – 14 h 30	Pause déjeuner		
Séquence 4 : Lancement de l'observatoire national des EF	14 h 30 – 15 h 30	11. Présentation de l'observatoire 12. Echanges et installation officielle	CNCR MAER	Modération : IED Afrique
Séquence 5 : Cérémonie de clôture	15 h 30 – 16 h 30	13. Synthèse des échanges 14. Déclaration Sénégal sur l'AIAF 15. Discours de clôture : Ministre de la Pêche, FAO, CNCR	Modérateur	Présidence : Ministre de la Pêche et des affaires Maritimes
Séquence 6 : Conférence de presse	16 h 30 – 17 h	16. Conférence de presse 17. Retour des participants	Leaders	Chargés de communication

